



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 25 juin 2026

1 rue de la Tour – 10000 TROYES
Tél. 03 25 70 47 80

Date de convocation : vendredi 19 juin 2026

La séance, présidée par M. Marc BRET, est ouverte à 17h45

Sont présents :

Mesdames Martine ANDRE, Jamila AZZAB, Rachida BOUDADI, Charline BRIOT, Elisabeth CHERAIN, Marie HUBERDEAU, Flavienne LEMELLE.

Messieurs Marc BRET, François CLOUARD, Jean LAUVERGEAT, Jean-François LAVILLE, Charles MAISON.

Sont excusés :

Mesdames Aline MONGEOT, Laurence DINIZ, Brigitte MARION.

Messieurs François BAROIN, Jean-Jacques MORDIN.

Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
12	12	12	0	0

Délibération n° 2026.16.05 : Budget 2026 : Décision Modificative n°1

Le rapport est adopté par le Conseil d'administration à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 25 juin 2026

Budget 2026 – Décision Modificative n°1

A/ Budget du CMAS

Le budget primitif 2026 a été adopté lors de la séance du 5 mars 2026.

Eu égard à l'exécution du budget et l'ajout de nouvelles dépenses obligatoires, il convient de vous présenter une décision modificative pour mettre en œuvre ces ajustements.

Il convient donc :

- D'inscrire une dépense de **4 000 €** de afin de couvrir les frais d'apprentissage supplémentaires.
- D'inscrire une contribution complémentaire de **25 000 €** au budget annexe pour le financement d'une provision pour risques et charges ainsi que la sécurisation du chapitre 012 au regard d'éventuels mouvements de personnel à venir sur le budget annexe ;
- D'inscrire une somme de **475 €** au chapitre 042 afin d'alimenter la ligne de dotations aux provisions pour risques et charges du budget CMAS. Cette inscription n'ayant pas été prévue lors du vote du budget primitif, faute de disposer des données nécessaires à leur évaluation, il convient de l'inscrire sur le budget principal et annexe. Il convient de noter que ce chapitre budgétaire s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement et qu'il convient donc d'inscrire cette nouvelle recette en investissement.

L'ensemble de ces nouvelles dépenses sont financées par l'ajustement à la baisse **de 29 475 €** sur les dépenses de personnel. Cet ajustement est rendu possible en raison de mouvements de personnels. Ainsi, un poste de chargé de projet est passé d'1 ETP à 0,25 ETP depuis le 1^{er} Avril 2026. Par ailleurs, 1 poste de chargé d'accueil social est resté vacant au 1^{er} semestre (et ne sera pourvu qu'au 1^{er} juillet).

Pour le budget principal, la décision modificative se présente donc comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Crédits avant DM	DM	TOTAL VOTE
011	Charges à caractère général	260 584,87	4 000,00	264 584,87
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 104 548,16	-29 475,00	1 075 073,16
65	Autres charges de gestion courante	1 178 775,00	25 000,00	1 203 775,00
66	Charges financières	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	37 500,00	475,00	37 975,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 581 408,03	0,00	2 581 408,03
70	Produits des services et du domaine	99 187,00		99 187,00
73	Impôts et taxes			0,00
74	Dotations, subventions, participations	2 115 100,00		2 115 100,00
75	Autres produits de gestion courante	34 500,00		34 500,00
013	Atténuations de charges			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	332 621,03		332 621,03
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 581 408,03	0,00	2 581 408,03

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	LIBELLES	Crédits avant DM	DM	TOTAL VOTE
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subvention d'équipement versées	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 393,02	0,00	9 393,02
23	Immobilisations en cours	224 231,97	0,00	224 231,97
16	Dépôts et Cautions reçus	180,00	0,00	180,00
041	Opérations d'ordre transfert entre sections	186 000,00	0,00	186 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	429 804,99	0,00	429 804,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Dépôts et Cautions reçus	180,00	0,00	180,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	37 500,00	475,00	37 975,00
041	Opérations d'ordre transfert entre sections	186 000,00		186 000,00
001	Résultat d'investissement reporté	2 235 997,50		2 235 997,50
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 459 677,50	475,00	2 460 152,50

B/ Budget des Résidences pour Personnes Agées

Le budget primitif 2026 a été adopté lors de la séance du 5 mars 2026.

Eu égard à l'exécution du budget et l'ajout de nouvelles dépenses obligatoires, il convient de vous présenter une décision modificative pour mettre en œuvre ces ajustements également sur le budget annexe.

Il convient donc pour la section de fonctionnement :

- D'inscrire un crédit complémentaire de **3 000 €** au chapitre 012 afin de sécuriser les besoins liés à d'éventuels mouvements de personnels au sein des RPA,
- D'inscrire un montant de **22 000 €** en dépenses de fonctionnement au chapitre 016, pour la constitution de la provision pour risques et charges. Il convient de noter que ce chapitre budgétaire s'équilibre avec le chapitre 49 en recettes d'investissement.

Ces nouvelles dépenses seront donc financées par une **subvention d'équilibre complémentaire du budget principal du CMAS de 25 000 €** en recettes de fonctionnement.

Quant à la section d'investissement, il convient :

- D'inscrire **22 000 €** en recettes afin de prendre en charges les écritures comptables de provisions pour risques et charges ;
- D'inscrire en dépenses, **22 000 €** au chapitre 20, pour l'acquisition de la licence nécessaire à la mise en place du Dossier Usager Informatisé.

Pour le budget RPA, la décision modificative se présente donc comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	LIBELLES	Crédits avant DM	DM	TOTAL VOTE
012	Dépenses afférentes au personnel	682 350,00	3 000,00	685 350,00
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	186 042,00		186 042,00
016	Dépenses afférentes à la structure	381 998,00	22 000,00	403 998,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 250 390,00	25 000,00	1 275 390,00
017	Produits de la tarification	438 735,00		438 735,00
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	82 780,00		82 780,00
	<i>Dotations, subventions, participations</i>	75 300,00		75 300,00
	<i>Produits des services et du domaine</i>	4 140,00		4 140,00
	<i>Autres produits de gestion courante</i>	3 340,00		3 340,00
	<i>Personnel</i>	0,00		0,00
019	Produits financiers et non encaissables	728 875,00	25 000,00	753 875,00
	<i>Dont participation CMAS BP</i>	728 775,00	25 000,00	753 775,00
	TOTAL EXERCICE	1 250 390,00	25 000,00	1 275 390,00
002	Résultat de fonctionnement reporté			
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 250 390,00	25 000,00	1 275 390,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	LIBELLES	Crédits avant DM	DM	TOTAL VOTE
20	Immobilisations incorporelles	53 884,80	22 000,00	75 884,80
21	Immobilisations corporelles	59 382,41		59 382,41
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
001	Résultat investissement antérieur (déficit)	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	113 267,21	22 000,00	135 267,21
001	Résultat investissement antérieur (excédent)	28 031,21		28 031,21
13	Subventions d'équipement transférables	56 136,00		56 136,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
28	Amortissements des immobilisations	29 100,00		29 100,00
49	Dépréciation des comptes de tiers	0,00	22 000,00	22 000,00
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00		0,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	113 267,21	22 000,00	135 267,21

Décision :

Il vous est proposé :

- D'adopter cette première décision budgétaire modificative pour le budget principal CMAS et le budget annexe RPA sur l'exercice 2026.